



Revue de presse



Jeudi 24 Mars 2022



[Les attentes de toute une génération : Comptables à la recherche d'agrément](#)

Les retards accumulés dans le basculement vers le nouveau système comptable national Nscn, sont révélateurs.

C'est une situation inédite et difficile que celle subie, de plein fouet, par des milliers de jeunes diplômés des universités et des écoles spécialisées en comptabilité et finances. Il s'agit du gel de la délivrance des agréments d'ouverture de cabinets de comptabilité, depuis 2010. En effet, ils sont des milliers de jeunes comptables ayant exercé dans différents cabinets de comptables, d'experts-comptables ou de commissaires aux comptes à attendre un dénouement heureux. Une situation intenable qui renferme un véritable déni de droit à l'égard de ces jeunes diplômés, en quête de débouchés à même de les délivrer de ces déboires insoutenables.



[600000 jeunes percevront, ce 28 mars, l'allocation chômage : Le challenge réussi du président](#)

La dimension sociale de l'État algérien est une ligne rouge à ne pas franchir. Près de 600.000 chômeurs percevront, le 28 mars prochain, leurs indemnités d'allocation chômage, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Une première dans les annales de l'Algérie indépendante, du monde arabe et dans tout le tiers-

monde. L'allocation chômage telle qu' envisagée par la nouvelle loi, englobe un certain nombre d'avantages dont le montant, qui est fixé à 13.000 DA.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réalisation des nouvelles zones industrielles: le gouvernement instruit de lever les contraintes

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, achargé, mercredi, le gouvernement de lever les contraintes rencontrées dans la réalisation des nouvelles zones industrielles, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Khaldi participe aux travaux de la 42e réunion des Directeurs des douanes arabes au Caire

Le Directeur général (DG) des Douanes, Noureddine Khaldi a pris part, mercredi, aux travaux de la 42e réunion des Directeurs douanes des pays arabes, qui se tiennent au siège du Secrétariat général (SG) de la Ligue arabe au Caire (Egypte), a indiqué un communiqué de ce corps.



Code des investissements : la nécessaire refonte

Le Président de la République a instruit le gouvernement d'améliorer la nouvelle mouture en enrichissant, entre autres, le débat par l'introduction du concept de liberté d'entreprendre, la stabilisation juridique du nouveau code de l'investissement pendant dix ans au moins. «Cette décision nous réconforte dans notre vision car le code des investissements nécessite une refonte profonde basée sur des outils modernes et scientifiques», affirme Chabane Assad, premier responsable du cabinet de conseil Finabi.



L'ÉDITO : Dangereuse dépendance

Propulsée, de nouveau, par la crise russo-ukrainienne, la problématique de la sécurité alimentaire occupe de plus en plus le devant de la scène au niveau international. La mondialisation a induit une interconnectivité commerciale entre les pays, au point que le

moindre conflit provoque des tensions à grande échelle sur la distribution des produits et matières premières alimentaires.

Et si le marché international a été si perturbé avec l'invasion russe de l'Ukraine c'est parce que ces deux pays figurent dans le top 10 des plus grands producteurs de blé au monde, pour ne parler que de cette denrée vitale pour la consommation humaine. À eux deux, ils assurent le cinquième de la production mondiale. Un conflit d'une telle ampleur ne peut, évidemment, qu'avoir de lourdes conséquences sur l'approvisionnement du marché international et, par ricochet, sur les cours mondiaux. Cette nouvelle donne a renvoyé de nombreux pays à leur triste condition de nations dépendant de l'étranger pour les produits de consommation de base.

Et dans ce remue-ménage mondial, l'Algérie est d'autant plus concernée qu'elle compte parmi les plus grands importateurs et consommateurs de blé au monde. Cette situation la place dans une peu envieuse position d'inféodation à l'égard des fournisseurs étrangers. Surtout que les quantités importées sont considérables. C'est pour cela que les experts préfèrent désormais parler de souveraineté alimentaire que de sécurité alimentaire. Les plus hautes autorités du pays semblent avoir en tout cas pris conscience de l'importance, voire de la gravité de la question.

Le chef de l'État considérait d'ailleurs, lors d'un récent Conseil des ministres, le secteur agricole comme "un enjeu crucial pour la nation et une question de dignité nationale". Il n'a pas manqué, à l'occasion, de pointer un facteur aggravant de la dépendance de l'Algérie des marchés étrangers pour sa consommation céréalière. Il s'agit de la baisse des chiffres de la production céréalière pour un pays qui, pourtant, dispose d'immenses potentialités en la matière. Il apparaît nécessaire aujourd'hui d'observer une halte et de s'interroger sur les raisons de l'inefficacité des politiques agricoles menées depuis des décennies. Une situation qui maintient le pays dans une dépendance qui, un jour ou l'autre, peut s'avérer dangereuse pour sa sécurité et sa souveraineté.



ELLE DIT DISCUTER AVEC LA NORVÈGE, LES ÉTATS-UNIS, L'ALGÉRIE ET LE QATAR : L'UE veut réduire ses achats de gaz russe

Les Vingt-Sept devraient s'engager à "travailler de concert à des achats communs de gaz et d'hydrogène", selon un projet de conclusions rapporté, hier, par l'AFP. Les pays de l'Union européenne négocient actuellement un plan qui devrait être validé cette semaine, se projetant sur des pistes de nature, disent-ils, à renforcer leur sécurité énergétique et réduire leur dépendance aux hydrocarbures russes. Inspirée par les commandes de vaccins anti-Covid pilotées par la Commission européenne, la stratégie de l'UE en matière d'approvisionnement en gaz naturel repose, elle aussi, sur le principe d'achats communs, "en regroupant les demandes" pour pouvoir négocier "facilement" avec les fournisseurs internationaux.

Cette stratégie devrait être validée à l'issue d'un sommet européen prévu aujourd'hui et demain. Les Vingt-Sept devraient s'engager à "travailler de concert à des achats communs de gaz et d'hydrogène", selon un projet de conclusions rapporté, hier, par l'AFP.

Dans leur quête de réduire leur forte exposition aux hydrocarbures russes, les Européens se fixent d'ores et déjà l'objectif de réduire de deux tiers, dès cette année, les achats de gaz russe du continent. En pratique, la Commission européenne se dit "prête à créer un groupe de travail sur des achats communs au niveau de l'UE. En regroupant les demandes, il faciliterait les contacts avec les fournisseurs internationaux" avant l'hiver prochain et contribuerait à obtenir "des prix avantageux". Pilotée par un "comité directeur" comprenant des représentants des États, "une équipe de négociation dirigée par la Commission s'entretiendrait avec les fournisseurs et préparerait le terrain pour de futurs partenariats énergétiques au-delà du gaz", a ajouté l'exécutif européen. Bruxelles dit discuter déjà avec les principaux pays producteurs de gaz, à savoir la Norvège, les États-Unis, le Qatar et l'Algérie. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a, quant à elle, rencontré les patrons de grands groupes énergétiques européens (E.ON, Shell, Vattenfall, Eni, TotalEnergies...) pour étudier de futures coopérations.

Cependant, au-delà de cette guéguerre géopolitique à laquelle se livrent Russes et Occidentaux, provoquée par la crise ukrainienne, les pays producteurs ont déjà fait savoir qu'il était pour le moins difficile de livrer des quantités de gaz supplémentaires compte tenu de la faiblesse des capacités inutilisées et d'un déficit structurel en investissements. Conclure des contrats additionnels aux accords déjà existants s'avère ainsi un exercice complexe, nécessitant des investissements colossaux et des cours avantageux pour les pays producteurs.

Les discussions qu'entend mener la Commission européenne avec ses principaux fournisseurs s'annoncent pour le moins difficiles, alors que le plan en question buterait sur la difficulté des producteurs à fournir des volumes de gaz au-delà des quantités prévues par les accords en vigueur.

Outre l'idée d'achats communs de gaz et l'annonce de pourparlers avec les principaux fournisseurs, la Commission européenne veut, par ailleurs, obliger chaque État membre à remplir ses réserves de gaz à "au moins 80%" de leurs capacités d'ici au 1er novembre, puis à 90% avant chaque hiver les années suivantes, avec des objectifs intermédiaires précis à respecter de février à octobre.



LA PRODUCTION AGRICOLE N'ASSURE QUE 50% DES BESOINS NATIONAUX SELON LE CREAD : Le défi lancinant de la sécurité alimentaire

Amel Bouzid, chercheuse au Cread, rappelle d'emblée que l'Algérie est le premier importateur de blé dur et parmi les trois premiers acheteurs de poudre de lait. Ce qui illustre parfaitement la forte dépendance alimentaire vis-à-vis des marchés extérieurs. L'analyse de

l'état de la Sécurité alimentaire (SA) en Algérie fait ressortir de nombreuses incertitudes liées, essentiellement, à la dépendance vis-à-vis des importations et au poids de la pression démographique.

Un point considéré comme facteur déterminant de la SA avec l'augmentation exponentielle des besoins à travers différentes filières où le recours à l'importation pèse de plus en plus lourd sur le Trésor.

La consommation représente, en effet, deux fois la production agricole nationale. Autrement dit, l'Algérie importe 50% de ses besoins alimentaires. Reposant excessivement sur des pratiques hyper-intensives et propulsés par des politiques longtemps proactives et promotrices de l'agro-productivisme, les modèles adoptés jusque-là aux conséquences aussi perverses en matière de durabilité de ressources productives, n'assurent finalement que la moitié de nos besoins alimentaires, mettant ainsi à rude épreuve nos politiques agricoles.

C'est l'une des conclusions principales d'une étude du Centre de recherches en économie appliquée pour le développement (Cread) à l'occasion d'un séminaire sur les enjeux actuels et défis à venir en matière de SA organisé à l'École nationale d'administration (ENA). Amel Bouzid, chercheuse au Cread rappelle d'emblée que l'Algérie est le premier importateur de blé dur et parmi les trois premiers acheteurs de poudre de lait. Ce qui illustre parfaitement la forte dépendance alimentaire vis-à-vis des marchés extérieurs. «La production agricole est insuffisante, car nous avons des ressources naturelles limitées, des rendements qui restent faibles par rapport à la moyenne internationale, donc une production conditionnée par les contraintes climatiques», résume ainsi l'intervenante. En plus de ces éléments, la crise sanitaire et géopolitique, à l'exemple du conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine, vient compliquer la situation. C'est dire que le premier élément-clé est le niveau et la stabilité de la production alimentaire domestique. Cela pour signifier que la situation actuelle présente un déficit structurel dans les produits dits de base. «En moyenne annuelle sur la période 2010-2017, la production nationale ne couvre que faiblement les besoins : 10% du blé tendre, 50% du blé dur et 58% pour le lait», explique Amel Bouzid.

Et de citer l'exemple du couscous, dont 50% de sa matière première sont importés, alors que la baguette de pain est presque à 100% importée. Pour les produits maraîchers, même si on enregistre une certaine autosuffisance en matière de production, il y a une forte dépendance par rapport aux engrais et la semence. Certes, soixante ans après son indépendance, l'Algérie affiche, à l'échelle internationale, des scores positifs, en matière de SA, mais cette dernière est fragilisée.

Selon le Global Food Security Index, le pays réalise un score de 63,9 contre 48 en 2012 (pays à faible risque alimentaire) sur une échelle qui compte 100 points (Economist impact, 2021). Ce score place l'Algérie au 54e rang mondial sur un total de 113 pays. Le Global Hunger Index (GHI), un indice publié par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) qui classe 113 pays selon l'impact de la faim et la malnutrition, est passé pour l'Algérie de 14,5 en 2000 à 6,9 en 2021, marquant une progression importante dans l'éradication de la faim. L'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a

révélé pour sa part, par le biais d'un rapport, que l'Algérie est le seul pays africain qui ne souffre pas de famine. Autant d'indicateurs positifs qui sont cependant réalisés massivement avec l'intervention de l'Etat grâce à l'argent du pétrole. «D'après ces résultats, on peut dire que l'Algérie a toujours pu assurer sa SA, en dépit de certaines disparités», souligne Mme Bouzid. Mais comment ? «Soit par les importations, les subventions ou des mesures de transferts sociaux, de sorte que le pays n'a jamais connu la famine depuis son indépendance.» Est-il possible de poursuivre une telle démarche ? Pas évident. Et pour cause, ces importations sont conditionnées par la disponibilité à l'échelle internationale et les questions géopolitiques prennent de plus en plus de place dans ces conditions, comme c'est le cas actuellement avec la crise en mer Noire.

LA STRUCTURE DU FONCIER CULTIVE LES CONTREPERFORMANCES

D'où l'urgence de prendre certains éléments en considération à l'échelle du pays pour rendre l'agriculture plus résiliente face aux contraintes environnementales, économiques et sociales. A commencer par la prise en charge effective de la question du foncier, ainsi que souligné par Ali Daoudi dans son exposé qui résume l'impact du régime foncier sur la stratégie de acteurs. «Il y a lieu de clarifier les choses. Il reste des insuffisances nécessaires et urgentes à déterminer. Il faut une loi sur les concessions et les mises en valeur», soutient-il.

Et de préciser qu'avec une taille moyenne de 8,7 hectares pour une exploitation de céréales, «les contre-performances de la céréaliculture sont aussi un problème de structures. Le problème se pose également pour les terres privées avec des incomplétudes et une insuffisance du cadre légal. Idem pour le domaine privé de l'Etat». C'est en somme, selon le conférencier, la complexité du foncier en Algérie avec la promulgation de lois en contradiction avec d'autres lois. M. Daoudi le dit clairement : «On a dépensé énormément d'argent pour la mise en valeur, mais les rendements restent faibles.» Autant alors placer ce point parmi les priorités dans cet environnement de volatilité, d'incertitude, de complexité et d'ambiguïté. Et aller ainsi vers une politique de SA au lieu de se pencher exclusivement sur des politiques sectorielles, selon Sid Ahmed Ferroukhi, ancien ministre du secteur. Pour ce dernier, il faut une rupture avec le modèle actuel en misant sur l'innovation et en remettant les acteurs au cœur du changement. «C'est aussi une question de modèle de consommation à prendre en charge. Il va falloir travailler sur un modèle transitoire, même si c'est très compliqué sur le plan social», conclut Sahli Zoubir, expert en économie rurale et agroalimentaire.



POINT ZÉRO : Les souverains du tempo

Vendredi 31 décembre de l'année dernière, soit un jour férié, on annonçait que «l'année 2022 sera l'année du décollage économique». Nous sommes aux portes d'avril, soit trois mois passés depuis le début de l'année, et il en reste 9. Avril étant le mois du Ramadhan, il faut compter mai-juin, mais c'est le début de l'été, soit juillet-août, mais c'est l'été et la période

des vacances, donc septembre, mais c'est la rentrée, donc octobre-novembre, mais c'est l'automne, les feuilles et les promesses qui tombent, puis décembre et le tour, autour du soleil, est joué.

Bref, le décollage n'est pas encore à l'ordre du jour, même pas pour Air Algérie pourtant en première ligne du domaine, qui interdit dorénavant toute réservation ou paiement en ligne, d'Algérie ou de l'étranger, ne répond jamais au téléphone et oblige tout client à rester bien à terre et se déplacer pour faire la queue dans les agences, quand il y a des agences. Qui est responsable ? Le temps bien sûr, d'abord responsable du temps lui-même, ensuite gérant du temps qui passe, directeur du temps qu'il fait, général du temps qu'il faut et président du temps de régler certaines choses. Heureusement, le président Tebboune, qui a finalement besoin d'être conseillé sur l'économie, vient de nommer un nouveau conseiller économique à la Présidence, Yassine Ould Moussa, septuagénaire professeur à l'école de banque.

Qui est-ce ? Un expert, qui dans ses nombreuses contributions, a largement expliqué «ces 15 ans d'années blanches en termes économiques» et soulevé «la question des hommes», notamment avec sa perspicace formule cosmologique sur la nécessité de «mettre sur la même ligne, comme des planètes, trois éléments, des objectifs pertinents, une organisation intelligente et surtout des hommes engagés et compétents prêts à s'inscrire dans la durée». Les planètes sont-elles sur la même ligne ? Pas sûr. Mais on a donc le temps. Rendez-vous l'année prochaine. Mais rendez-nous l'année dernière.



[Analyse : Maintenir le cap](#)

Y a-t-il un lien direct entre la flambée du prix du baril de pétrole et la paix sociale en Algérie ? Certains observateurs lient intimement ces deux facteurs, pensant que l'Algérie, ainsi que d'autres pays exportateurs de pétrole, auront toute la latitude pour apaiser le front social à travers les aides aux populations démunies et l'achat, ainsi, de la paix sociale. Mais, force est de reconnaître que l'Algérie n'a jamais cessé de soutenir les couches défavorisées, veillant à son rôle social que le pétrole soit en hausse ou en baisse.

■ Règlement budgétaire de 2019

Un déficit de 1.457 milliard DA enregistré

Le déficit budgétaire enregistré en 2019 avait atteint 1.457 milliard DA, soit 7,13% du PIB, tandis que les recettes budgétaires étaient de l'ordre de 6.594,65 milliards DA, soit +2,96% par rapport à 2018. C'est ce qu'a indiqué avant-hier le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, lors de sa présentation du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2019, devant la commission des Affaires économiques et financières au Conseil de la nation.

Ont été également présent, le vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires de la législation et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale (APN) M. El Hadj Mohamed Abdelkader Grinik, et la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar.

Ainsi, les dépenses budgétaires globales avaient atteint, selon le ministre, 8.035,06 milliards de DA, contre 8.441,60 milliards de DA en 2018, précisant que les dépenses étaient réparties sur le budget de fonctionnement à hauteur de 59% contre 41% pour le budget d'Équipement.

S'agissant du solde comptable, M. Raouya a précisé qu'il est passé en 2019 à 1.952,25 milliards de DA contre 1.340,58 milliards de DA en 2018. Il a ajouté dans ce sens que le

solde du Fonds de régulation des recettes a enregistré fin 2019 un montant de 305,5 milliards de DA, après le prélèvement en février de la même année d'un montant de 131,91 milliards de DA pour le financement du déficit budgétaire du Trésor public en 2018.

Les restes à recouvrer (RAR) ont atteint 13.133,74 milliards de DA et englobent les recouvrements fiscaux (4.886,573 milliards de DA) et les recouvrements non fiscaux (8.247,17 milliards de DA). Cela englobe 8.244,34 milliards de DA qui concernent les amendes judiciaires et condamnations financières.

Cette opération permettra la révision des restes à recouvrer dus à l'administration fiscale avec 5.016,6 milliards de DA (incluant le montant de 130 milliards de DA enregistré au niveau de la direction des grandes entreprises (DGE)).

Le projet de loi portant réglementation budgétaire 2019 avait enregistré une hausse de la dette publique, à 9.320,2 mds DA, dont 9.186,6 mds DA pour la dette intérieure et 133,6 mds DA pour la dette extérieure.

Quant aux indicateurs du cadrage macroéconomique, le ministre a indiqué que « le taux de croissance économique en 2019 s'est

établi à 0,8%, contre 1,2% en 2018. En comparaison avec les estimations de la loi de Finances (2,6%), « l'écart est estimé à 1,8 point, alors que le PIB en 2018 était de 20.428,4 mds DA, et le PIB hors hydrocarbures réalisé en 2019 a atteint 16.438 mds DA, contre 17.406,7 mds DA prévus dans la loi de Finances pour la même année, en plus de 15.903,6 mds DA réalisés en 2018 ».

Le secteur des hydrocarbures a enregistré, quant à lui, 3.990 mds DA, soit 558,4 mds DA de moins par rapport à l'exercice précédent (4.548,8 mds DA), en sus d'un écart négatif de 263,9 mds DA en comparaison avec le montant prévu dans la loi de Finances (4.254 mds DA). Par ailleurs, le taux d'inflation enregistré en 2019 a atteint, selon la même source, +2%, contre 4,3% en 2018. Un taux de 4,5% était prévu dans la loi de Finances ».

S'agissant de la valeur des exportations en 2019, elle s'est élevée à « 35 milliards USD, selon le ministre des Finances qui a précisé que « les exportations des hydrocarbures ont atteint 32,9 milliards USD en 2019, contre 38,9 milliards USD en 2018 ». Les réserves de change, hors or, ont atteint 62,8 Mds USD à la fin 2019, contre 79,9 Mds USD réalisés en 2018 et 62 Mds USD prévus dans la loi de Finances.

Manel Z.

MARCHÉ DES ASSURANCES

Regain d'activités post-Covid

Le secteur des assurances en Algérie a été fortement impacté par la crise sanitaire et par les effets des mesures préventives décidées pour endiguer l'épidémie du Covid-19.

PAR IDIR AMMOUR

les difficultés semblent être dépassées et tous les éléments sont réunis pour accélérer le mouvement de consolidation du marché qui prend une nouvelle ampleur. En effet, dans sa globalité, le marché algérien de l'assurance continue sa marche évolutive positive, selon la note de conjoncture rendue publique par le Conseil national des assurances. Cette note précise en effet que le "marché des assurances, toutes activités confondues, marque, au terme de l'année 2021, une hausse de 4,8 %, enregistrant, ainsi, un chiffre d'affaires (y compris les acceptations internationales) de près de 151,9 milliards de dinars, contre 144,9 milliards de dinars à la même période de l'exercice 2020. Quant au total des indemnisations versées, il s'établit, au 31 décembre 2021, à 71,7 milliards de dinars, en évolution de 12,5 %, par rapport aux règlements opérés en 2020. Le volume des provisions pour sinistres à payer, arrêté au 31 décembre 2021, quant à lui enregistre une hausse de 5,2 % par rapport à celui clôturant l'exercice 2020, atteignant un montant de 88 milliards DA pour un total de 1.424.668 dossiers en instance de règlement. Au 31 décembre 2021, le taux de règlement du marché des assurances



augmente de 3,7 % pour atteindre près de 44 %. Les assurances de personnes, contrairement aux assurances de dommages dont le taux de règlement fléchit de 2,7 %, sont marquées par une très forte hausse dudit taux et ce, en raison du changement de mode de comptabilisation du nombre de dossiers. Quant à la branche dominante du marché des assurances, en l'occurrence l'automobile, elle marque, à fin 2021, un repli de 1,5 %. La part de cette dernière poursuit sa tendance baissière, au grand profit de la branche - IRD - qui continue de gagner

des parts de marché (+3 points de pourcentage). Par ailleurs, avec 46,8 % de part de marché, l'assurance Automobile enregistre un chiffre d'affaires de 61,7 milliards de dinars, au 31 décembre 2021 en baisse de 1,5 % comparativement au 31 décembre 2020. Cette tendance est engendrée par la régression des - risques non obligatoires - (-1,1 % par rapport au 31 décembre 2020), qui détient 35 % du marché des assurances de dommages et 74,8 % du chiffre d'affaires de la branche.*

I. A.

LE MINISTRE DES FINANCES À L'APN :

"La dette publique s'est élevée à plus de 9.320 milliards DA en 2019"

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué que le déficit budgétaire enregistré en 2019 (y compris les dépenses imprévues) avait atteint 1.457 milliards DA, soit 7,13% du PIB, tandis que les recettes budgétaires étaient de l'ordre de 6.594,65 milliards DA, soit +2,96% par rapport à 2018 (6.405,24 DA).

Par ailleurs, le ministre a indiqué que les dépenses budgétaires globales de l'Etat exécutées lors de cet exercice avaient atteint 8.035,06 milliards DA, en baisse de 406 milliards DA par rapport à 2018 (8.441,60 milliards DA), précisant que les dépenses étaient réparties sur le budget de fonctionnement à hauteur de 59% contre 41% pour le budget d'équipement.

S'agissant du solde comptable, Raouya a précisé qu'il est passé en 2019 à 1.952,25 milliards DA contre 1.340,58 milliards DA en 2018, ajoutant que le solde du Fonds de régulation des recettes a enregistré fin 2019 un montant de 305,5 milliards DA,

après le prélèvement en février de la même année d'un montant de 131,91 milliards DA pour le financement du déficit budgétaire du Trésor public en 2018, selon le communiqué.

Les restes à recouvrer (RAR) ont atteint 13.133,74 milliards DA et englobent les recouvrements fiscaux (4.886,573 milliards de DA) et les recouvrements non fiscaux (8.247,17 milliards DA), ajoute le communiqué, indiquant que cela englobe 8.244,34 milliards DA qui concernent les amendes judiciaires et condamnations financières, ajoute le ministre, précisant qu'elles ont été transférées aux services du ministère de la Justice (en cours de réalisation).

Cette opération permettra la révision des restes à recouvrer dus à l'administration fiscale avec 5.016,6 milliards DA (incluant le montant de 130 milliards DA enregistré au niveau de la Direction des grandes entreprises (DGE)).

S'agissant de la dette publique, Raouya a affirmé qu'elle "s'est élevée,

à la fin 2019, à 9.320,2 milliards DA, dont 9.186,6 mds DA pour la dette intérieure et 133,6 mds DA pour la dette extérieure".

Quant aux indicateurs du cadrage macroéconomique, le ministre a indiqué que "le taux de croissance économique en 2019 s'est établi à 0,8%, contre 1,2% en 2018 (soit -0,4 point). En comparaison avec les estimations de la Loi de finances (2,6%), l'écart est estimé à 1,8 point, alors que le PIB en 2018 était de 20.428,4 mds DA, et le PIB hors hydrocarbures réalisé en 2019 a atteint 16.438 mds DA, contre 17.406,7 mds DA prévus dans la Loi de finances pour la même année, en plus de 15.903,6 mds DA réalisés en 2018.

Le secteur des hydrocarbures a enregistré, quant à lui, 3.990 mds DA, soit 558,4 mds DA de moins par rapport à l'exercice précédent (4.548,8 mds DA), en sus d'un écart négatif de 263,9 mds DA en comparaison avec le montant prévu dans la loi de finances (4.254 mds DA).

"Selon les chiffres présentés par le ministre, le prix moyen du pétrole brut sur le marché s'élevait à 64,4 USD/baril en 2019 contre 71,3 USD en 2018, sachant qu'une moyenne de 60 USD/baril était prévue dans la loi de finances.

Le taux moyen de change a, quant à lui, diminué de 8,2 DA/USD, passant de 116,6 DA/USD en 2018 à 119,4 DA/USD en 2019", a ajouté le conseil. Par ailleurs, le taux d'inflation enregistré en 2019 a atteint, selon la même source, "2%, contre 4,3% en 2018. Un taux de 4,5% était prévu dans la Loi de finances". S'agissant de la valeur des exportations en 2019, elle s'est élevée à "35 milliards USD, soit une baisse de 6,1 milliards USD par rapport à 2018 (41,1 milliards USD)", selon le ministre des Finances qui a précisé que "les exportations des hydrocarbures ont atteint 32,9 milliards USD en 2019, contre 38,9 milliards USD en 2018 (une baisse de 6 milliards USD)".

R. E.

SÉMINAIRE SÉCURISATION CONTRACTUELLE ET SÉCURISATION FINANCIÈRE À L'INTERNATIONAL

Négocier et exécuter efficacement des contrats à l'international

Les transactions financières internationales ont besoin de plus de sécurité et de transparence pour éliminer toute sorte de malversations et de pratiques illicites concernant les échanges commerciaux et les relations économiques internationales.

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens que dans le cadre de sa politique visant le développement des entreprises algériennes à l'international et la promotion des exportations hors hydrocarbures, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise une journée d'information sur les thématiques de la sécurisation contractuelle et la sécurisation financière à l'international le 28 mars 2022 au siège de la Chambre, sis au Palais consulaire, Place des Martyrs, Alger.

Cette journée d'information destinée aux entreprises algériennes désirant se développer à l'international et/ou conquérir des marchés à l'export, selon la Caci, leur offrira l'opportunité de savoir prévenir et couvrir les risques de crédit à l'international et préparer, négocier et exécuter efficacement des contrats à l'international.



Les experts en sécurisation des échanges commerciaux internationaux indiquent que jadis essentiellement cantonné à la sécurité économique et financière et à la lutte contre la fraude et la contrefaçon, la sécurisation des échanges internationaux met aujourd'hui sur le devant de la scène l'ensemble des risques liés au transport de marchandises illicites, d'armes et de matériels à des fins de destruction. Ils ajoutent qu'au-delà des pertes en vies humaines et des destructions matérielles, une attaque terroriste dirigée contre les transports internationaux est susceptible d'entraîner une interruption des services, des fermetures de ports et de terminaux et des retards dans l'acheminement du fret et des passagers, avec des effets potentiellement lourds pour le commerce mondial (ICC, 2002).

Ils mettent en garde contre le banditisme international et les actes d'escro-

querie sur le plan de la finance internationale et sécurisation des circuits et flux financiers.

"Ainsi, et face à la multiplication des cas de criminalité transfrontalière organisée et à la menace de terrorisme, les initiatives se sont multipliées pour mettre en œuvre de nouvelles formes de contrôle de la circulation des marchandises. Les programmes C-TPAT et CSI états-unis, STAIRSEC suédois traduisent cette volonté manifestée par nombre d'États d'ajouter un volet sécurisation à leurs protocoles douaniers sans pour autant compromettre la facilitation des échanges et la fluidité du commerce mondial. C'est dans cette même perspective que l'Union européenne complète le code des douanes communautaire pour y intégrer la notion de sécurisation du commerce international", expliquent-ils. L'Organisation mondiale des douanes

(OMD/WCO) a, selon ces experts, quant à elle, adopté une résolution par laquelle elle s'engage à être le vecteur de coopération entre les acteurs du commerce international pour "la sécurisation et la facilitation de la chaîne logistique internationale" (WCO, juin 2002). En dépit de toutes ces initiatives, il n'y a pas de norme internationale de sécurité qui s'impose aux échanges commerciaux. Le système le plus contraignant est certainement le programme CSI états-unis qui impose, pour les exportations vers les États-Unis, un contrôle des containers par scanner dans les ports/aéroports d'origine pour les opérations les plus risquées (celles-ci sont définies par les douanes états-uniennes à partir des informations fournies par les documents commerciaux).

Ils estiment que "les pays en développement ont très largement ouvert leurs économies durant les deux dernières décennies. Dans ce contexte, leur accès aux marchés des pays développés est une nécessité afin d'accélérer leur croissance, nécessité reconnue dès 1996 lors de la conférence ministérielle de l'OMC à Singapour et réaffirmée lors de la conférence ministérielle de Doha en 2000".

Le respect des "nouvelles" normes de sécurité par les pays en développement est alors un enjeu crucial pour leur participation aux échanges internationaux, notent ces experts.

A. A.

LE PÉTROLE REPASSE AU-DESSUS DES 120 DOLLARS LE BARIL À L'ÉCOUTE DE L'OTAN

LES PAYS occidentaux doivent se prononcer demain sur l'embargo des exportations de pétrole russe...

■ MOHAMED TOUATI

La fièvre s'empare à nouveau du marché pétrolier. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, référence du pétrole algérien, a franchi la barre des 120 dollars. Il valait 120, 30 dollars hier à 14h20 soit 4,82 dollars de plus que la séance de la veille. Les exportations russes qui sont dans le viseur des pays de l'Union européenne fixent le cap de l'or noir. Rejoindront-ils le camp des Américains et des Britanniques qui les ont déjà mis en quarantaine ? L'option se dessine. Les pronostics vont bon train. Un mois après le début du conflit ukrainien, « le pétrole russe continue de couler à flots. Les niveaux de production et d'exportation restent soutenus. Mais cela pourrait bientôt changer », affirme Stephen Brennock, analyste chez PVM Energy. L'actualité s'accélère. Un sommet extraordinaire de l'Otan consacré au conflit armé russo-ukrainien se tiendra demain à Bruxelles dans le sillage d'un sommet du G7 et de l'Union européenne. Des rencontres de premier plan qui seront rehaussées par la participation du président des États Unis. Le président américain Joe Biden participera à la prochaine réunion des chefs d'État et de gouvernement de l'UE à Bruxelles le 24 mars, ainsi qu'à un sommet extraordinaire de l'Otan le même jour consacré à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a-t-on annoncé hier à Bruxelles et

Washington. Il sera question de nouvelles sanctions à adopter contre la Russie. Il faut rappeler que les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont discuté le 21 mars à Bruxelles de sanctions supplémentaires à l'encontre de la Russie, y compris contre le secteur pétrolier russe. Le consensus ne semblait pas dominer au sein de l'UE pour que le train des sanctions européennes, lancées contre la Fédération de Russie depuis son invasion de l'Ukraine le 24 février, s'étende au secteur de l'énergie. « Au vu de l'étendue des destructions en Ukraine en ce moment, il est très difficile de plaider pour (des sanctions) qui ne s'étendraient pas encore au secteur de l'énergie, en particulier le pétrole et le charbon », a déclaré le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney. « Il est inévitable de commencer à parler du secteur de l'énergie, en particulier du pétrole, principale source de recettes pour la Russie », avait renchéri le chef de la diplomatie lituanienne Gabrielius Landsbergis. L'Allemagne mettait, cependant en garde contre une décision trop hâtive, du fait des prix de l'énergie déjà très élevés en Europe. « Rien n'est interdit, rien n'est tabou », avait déclaré le président français Emmanuel Macron lors du sommet européen qui s'est tenu à la mi-mars à Versailles. De quel côté penchera la balance ? Il semblerait que la voix du locataire de la Maison-Blanche sera déterminante. On retient déjà son souffle. Les opérateurs attendent



Le baril toujours plus haut, toujours plus fort

de savoir quelles actions vont arriver à l'issue du déplacement en Europe du président américain Joseph Robinette Biden, indique Edward Moya, analyste d'Oanda. Côté américain, on n'a pas encore vendu la mèche, mais c'est tout comme. À l'occasion de ce déplacement, les Occidentaux vont annoncer jeudi (aujourd'hui, Ndir) « de nouvelles sanctions contre la Russie et renforcer les mesures existantes », a déclaré hier le conseiller américain à la Sécurité nationale. Que dira Joe Biden ? Le chef de l'État américain va, par ailleurs, « annoncer une action commune pour renforcer la sécurité énergé-

tique de l'Europe et réduire sa dépendance envers le gaz russe », a révélé Jake Sullivan. L'esquisse d'un embargo du pétrole russe que le président américain veut rendre opérationnel. Rallierait-il à sa cause les voix encore hésitantes ? Que disent les experts ? « Nous pensons que les sanctions officielles contre la Russie se rapprochent et que les politiciens de différents pays commencent à envisager des plans de rationnement de l'énergie », affirme Bjarne Schieldrop, analyste chez Seb. Si c'est le cas, l'or noir devrait enregistrer, un record historique...

M.T.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger